

Pôle d'excellence automobile

UN MOTEUR POUR L'AVENIR

La forte tradition industrielle de la Champagne-Ardenne est à l'origine de sa relation étroite avec l'industrie automobile. Il suffit, pour s'en convaincre, de songer que l'assemblage d'un véhicule requiert au minimum 10 000 pièces. Si l'on excepte l'électronique, tout ce qui constitue une automobile, ou presque, peut être fabriqué en Champagne-Ardenne. Cependant le poids du passé est tel dans notre région que la situation idyllique d'il y a quelques années s'est dégradée.

Afin de contrecarrer cette situation, la Région Champagne-Ardenne a saisi, en 2002, le Conseil Economique et Social Régional (CESR), son assemblée consultative, sur la question de l'anticipation et de l'accompagnement des mutations industrielles dans la filière automobile. Objectif : répondre aux enjeux et anticiper les évolutions à l'horizon 2005-2010 dans la région afin de mieux les

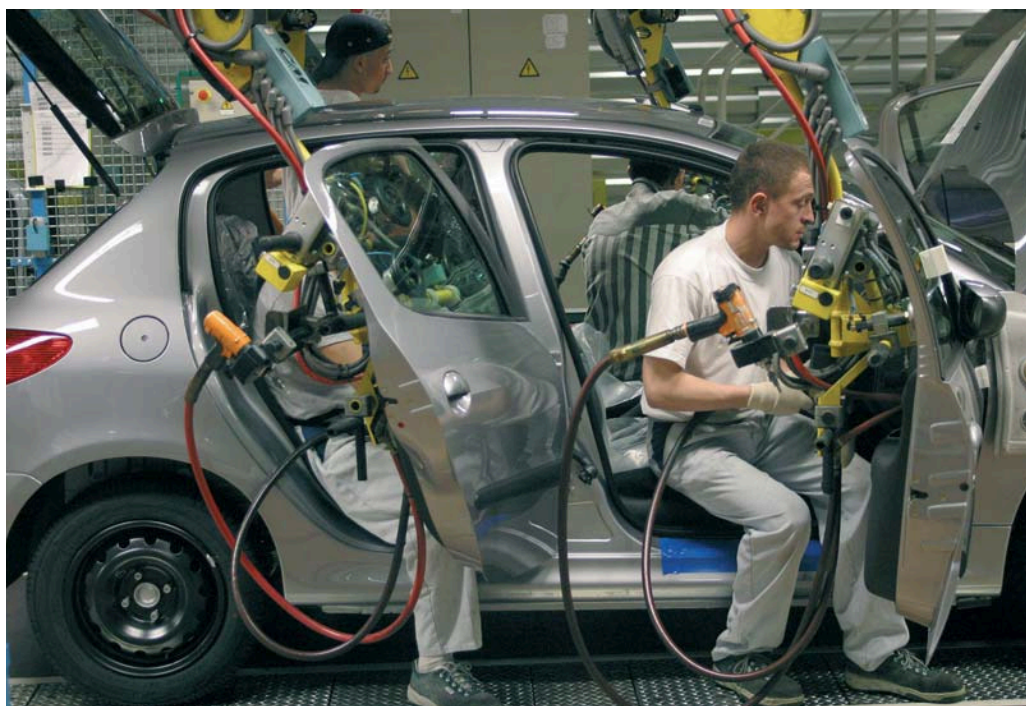
maîtriser. Dans la foulée, elle a financé (début 2003) une étude portant sur le secteur de la sous-traitance automobile afin d'établir un état des lieux du secteur et de déterminer son évolution dans les dix années à venir.

Cette recherche s'est attachée à déterminer la place qu'occupe notre région, d'une part au niveau national et, d'autre part, au niveau international.

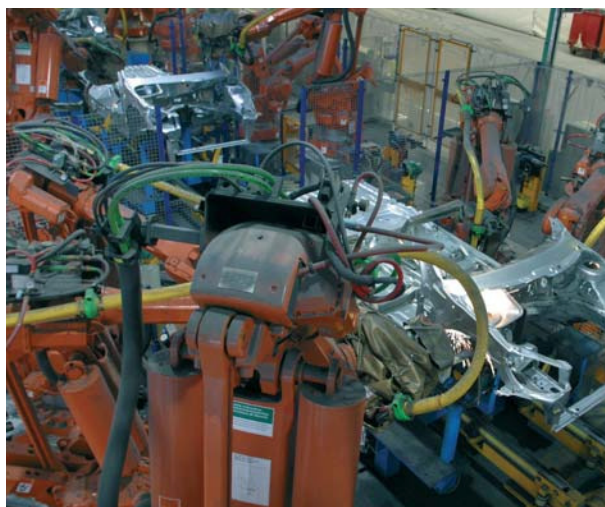
LE POIDS DE LA FILIÈRE

L'état des lieux montre, qu'en Champagne-Ardenne, les industries liées à l'automobile emploient environ 20 000 personnes soit 15 % des effectifs salariés de l'industrie régionale et 40 % des intérimaires. La filière regroupe 269 établissements, dont 109 ayant une activité automobile à plus de 50 %. Les unités de production de plus de 100 salariés pèsent 86 % des effectifs.

Face aux groupes nationaux et internationaux, les groupes régionaux indépendants de la filière ne représentent que 16 % des emplois. Le poids relatif des emplois liés à l'automobile est plus déterminant dans les deux vallées de la Meuse et de la Marne. L'automobile est le premier poste à l'exportation des Ardennes et le second pour la Haute-Marne. En termes d'emplois, le secteur "métallurgie - travail des métaux" représente à lui seul 50 % de la filière automobile champardennaise.



Relancer la filière automobile en Champagne-Ardenne, tel est l'objectif du Pôle d'excellence automobile



Fédérer le plus grand nombre d'entreprises de la filière au Pôle.

Suivent les secteurs caoutchouc-plastiques (17 %), textile (11 %), les quatre derniers secteurs - équipement électrique, bois, verre, chimie - étant à l'heure actuelle de moindre importance.

Le rapport du CESR a, quant à lui, notamment montré que trois grands mouvements négatifs affectent et vont affecter dans les années à venir l'évolution de l'emploi dans la filière automobile champardennaise. Mouvements dont les conséquences devront trouver une réponse concrète.

Premier de ces bouleversements, la délocalisation de la production. Elle se caractérise par une diminution des implantations à l'ouest et une croissance à l'est. Dans un premier temps, ce sont les activités relativement à faible valeur ajoutée qui se délocalisent. Rétrospectivement, les implantations qui ont eu lieu en Champagne-Ardenne concernent des projets à forte valeur ajoutée (SPARTECH, NPL).

La concentration des fournisseurs, deuxième affection, est la résultante mécanique de plusieurs facteurs : la résistance à la baisse des prix de certains fournisseurs, les pressions successives des constructeurs sur les prix, la recherche d'économie (d'échelle, de rendement...) et de

productivité ; en outre, on assiste, ces dernières années, à un transfert de charges et/ou de compétences des constructeurs vers les sous-traitants des financements de l'innovation (matériau, process...). Enfin, la baisse de la population active risque de dégrader l'attractivité de la région aux yeux des investisseurs et donc de renforcer la tendance à la

délocalisation.

STARTER POUR L'AUTOMOBILE

Forte de ce constat, l'étude du CESR préconise trois leviers pour limiter la baisse tendancielle des emplois du secteur automobile.

En premier lieu, il apparaît nécessaire d'accroître la compétitivité des entreprises par des efforts supérieurs à ceux de la concurrence : innovation, diminution des coûts unitaires, développement des compétences et des techniques maîtrisées...

Accompagner la mobilité géographique et professionnelle des salariés constitue le deuxième levier. Pour cela, la déclinaison d'un accord de méthode, entreprise par entreprise, doit définir les besoins en matière de compétences et de formation, élever le niveau de technicité et approfondir les risques quantitatifs par âges

et métiers. De même, il faut organiser les conditions de la mobilité entre les entreprises, la Région et les organismes concernés, notamment en adaptant les formations proposées en Champagne-Ardenne, quantitativement et qualitativement, pour favoriser l'élévation du niveau de compétences pour les emplois dans la filière. Bilans individuels de compétences, identification des besoins en formation, favoriser les transferts vers des pôles d'activité...doivent compléter cet accompagnement.

Enfin, dernière préconisation de l'étude, et non des moindres, la nécessité de développer l'attractivité de notre territoire aux yeux des industriels. Outre son soutien aux industriels implantés, la Région devra défendre son positionnement industriel pour attirer de nouveaux entrepreneurs.



Le secteur métallurgie représente 50% de la filière automobile champardennaise.



Soutenir les entreprises en matière d'aide à l'innovation.

PRÉCONISATIONS

Pour mener à bien ce plan d'actions plus vite, un dispositif vigoureux de pilotage d'acteurs industriels, partenaires sociaux et institutionnels sera mis en place. Dans un premier temps, ce comité de pilotage s'attachera à arrimer le plus possible les groupes de l'industrie automobile à la Champagne-Ardenne. Regroupant actuellement 69 % des emplois, ils sont les plus familiers des comparaisons internationales en matière d'informations donc les premiers avertis des opportunités de délocalisation. De plus, ils sont sensibles aux dynamiques régionales en matière de formation, de tissu industriel, de bassins d'emplois et d'infrastructures.

Le comité de pilotage devra également veiller à l'optimisation des atouts de la région : capitaliser sur la filière technologique fonderie et créer un technopôle forge de dimension européenne.

Rappelons, en effet, que la Champagne-



La relance de la filière passe par la formation.

Ardenne regroupe 30% de l'ensemble de la production dans les forges en France. Dans un même temps, il lui faudra exploiter les synergies possibles avec les efforts régionaux dans la plasturgie et l'emballage/conditionnement, et l'industrie en général. Il devra piloter au plus près

des besoins futurs la mobilisation des dispositifs de formation adaptés à l'élévation de la technicité/qualité et à la préparation des reconversions individuelles vers les métiers en développement dans la région. Le plan d'actions a été précisé au cours de l'Assemblée générale du 7 mars.

C'est donc dans le cadre du plan d'actions auto que le pôle d'excellence automobile de Champagne-Ardenne a officiellement vu le jour le 3 décembre 2004 lors d'une assemblée générale constitutive. Il aura un rôle indispensable notamment dans l'animation du plan d'actions.

MISSIONS ET PLAN D' ACTIONS

En effet, l'urgence et l'importance de la menace sur les emplois de la filière auto de la Champagne-Ardenne ne pourront pas être contrecarrées par les actions isolées de quelques entreprises seulement. Les contacts pris lors de l'étude préalablement menée montrent qu'il a des possibilités de réduire l'impact négatif des tendances lourdes à condition :

- d'engager un dialogue fort entre les acteurs de la région et les groupes qui emploient l'essentiel des salariés,
- d'améliorer notablement les coopérations entre industriels de la région,
- de regrouper les énergies autour de

Oskar Rapp



L'Assemblée Générale constitutive du Pôle d'Excellence Automobile de Champagne-Ardenne a désigné le Haut-Marnais Oskar Rapp à la présidence de la structure. Arrivé à Langres en 1971, Oskar Rapp est venu avec pour mission de redresser la société Freudenberg, usine de fabrication de joints et bagues d'étanchéité anti-vibratoires en caoutchouc pour moteurs, qui se trouvait alors en difficulté. Aujourd'hui, le site de Langres est devenu un centre de compétence. En 1973, Oskar Rapp est devenu le directeur du site. Il a pris sa retraite en mai 2003 après 32 années passées au sein de l'entreprise.



LA CHAMPAGNE-ARDENNE À DÉTROT

Le Salon de l'Auto de Détroit (Etats-Unis) se tiendra du 11 au 14 avril 2005. Cette manifestation d'envergure constitue le grand rendez-vous de l'ingénierie automobile et est le rendez-vous incontournable pour les fournisseurs de la première monte automobile. Elle sera l'occasion de promouvoir la Champagne-Ardenne en tant que terre d'accueil des investisseurs étrangers. Au vu des enjeux de ce salon pour l'avenir de la filière automobile dans notre région, Jean-Paul Bachy, se rendra outre-atlantique avec, pour objectif, de nouer un maximum de contacts fructueux.

quelques priorités,

- et de fluidifier au maximum l'articulation entre besoins et offres de formation.

Au cours de l'assemblée générale constitutive du Pôle, le haut-marnais Oskar Rapp, ancien directeur du site Freudenberg (usine de fabrication d'articles en caoutchouc) à Langres, a été nommé Président du Pôle d'Excellence Automobile Champagne-Ardenne. Association loi

1901, ce pôle a pour but de "concourir au développement des activités et des emplois du secteur équipement pour l'automobile en région Champagne-Ardenne et au développement des entreprises appartenant à cette filière". Ainsi, le pôle d'excellence automobile aura pour mission:

- d'informer, conseiller et promouvoir la filière équipement pour l'automobile en Champagne-Ardenne,
- d'assurer le développement et la promotion du secteur équipement pour l'automobile en Champagne-Ardenne pour la faire reconnaître comme pôle de compétitivité au niveau européen, mais également de mettre à la disposition de ses membres tous les outils de gestion

permettant de renforcer leur compétitivité,

- de proposer des actions en matière de formation et de développement technologique en faveur des entreprises régionales, en privilégiant le maintien et le développement de l'emploi,
- de proposer des actions de mise en réseau des entreprises de la filière, notamment dans les domaines de la recherche et développement, du

transfert de technologies, des achats et du développement à l'international.

Pour Jean-Paul Bachy, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, ce pôle doit "rompre le cycle de la fatalité en définissant des perspectives d'avenir élaborées par l'ensemble de la filière".

L'association compte dans ses membres actifs, les entreprises industrielles de la filière équipement automobile et les organismes et établissements d'enseignement et de recherche dont l'activité est centrée sur la filière. Le pôle bénéficiera pour 2005 d'un budget de 500 000 € alimenté pour 25 % par la Région, autant par l'Etat et 50 % par le FEDER.

Jean-Paul Bachy a souhaité que les représentants des constructeurs français (PSA et Renault) et des équipementiers soient bien intégrés au sein de l'Assemblée générale constitutive de sorte que les actions menées en direction du secteur équipementier pour l'automobile soient réalisées avec le soutien et l'engagement des acteurs privés. En effet, tous les efforts seront vains, sans une implication volontaire et réelle de l'ensemble des industriels de Champagne-Ardenne. ■



Aider à l'adaptation des salariés aux mutations industrielles.

Contact



**Pôle d'excellence automobile de Champagne-Ardenne
Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
Rue Saint-Dominique - 51006 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 69 26 89**